

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 13 octobre 2015

INSTALLATION D'UN NOUVEAU CONSEILLER MUNICIPAL

Suite à la démission de Monsieur Joseph QUINQUIS de son mandat de conseiller municipal, un siège au sein du conseil municipal est vacant.

Le code électoral prévoit dans son article L.270 que, dans les communes de 1 000 habitants et plus, le candidat suivant sur la liste remplace le conseiller municipal sortant. Or, Monsieur le Maire a sollicité Madame Anne Marie LE BRAS, candidate inscrite en sixième position sur la liste sur la liste « Unis pour Ploumoguier », pour rejoindre le conseil municipal. Elle a décliné cette sollicitation. Monsieur le Maire a sollicité Monsieur Pascal KERVISIC, candidat inscrit en septième position.

Le conseil municipal prend acte de l'installation de Monsieur Pascal KERVISIC dans les fonctions de conseiller municipal de la commune de Ploumoguier. Le tableau du conseil municipal sera mis à jour et transmis en Préfecture.

MODIFICATION DES COMMISSIONS COMMUNALES

La composition des différentes commissions, y compris les commissions d'appel d'offres doit respecter le principe de la représentation proportionnelle pour permettre l'expression pluraliste des élus au sein de l'assemblée communale.

Ainsi, les membres de chaque commissions seront élus par liste selon la règle de la proportionnelle au reste le plus fort.

Suite à l'installation d'un nouveau conseiller, il convient de modifier le tableau de composition des commissions.

Le conseil après en avoir délibéré à l'unanimité approuve le tableau des commissions remaniées.

Commission vie associative	Finances-Personnel	Achat	Culture-loisirs
Stéphane Andry	Hervé Quinquis	Hervé Quinquis	Stéphane Andry
Odile Page	André Férelloc	Nicole Le Fur	André Férelloc
André Férelloc	Jean François Paul	Odile Page	Angélique Gahagnon
Jean-François Paul	André Minguy	Stéphane Andry	Karine Le Moigne
Pascal Kervisic	Pascal Kervisic	Pascal Kervisic	Annick Cadiou

Commission d'appel d'offre :

Titulaires :
Hervé QUINQUIS
Nicole LE FUR
Pascal Kervisic

Suppléants :
Stéphane ANDRY
Odile PAGE
Annick CADIOU

QUESTIONS DIVERSES :

- La date du prochain conseil est fixée au 8 décembre.
- La Communauté de Communes du Pays d'Iroise organise une réunion d'information pour l'ensemble des élus sur le schéma de mutualisation le 26 octobre à 18h à l'Arcadie.
- La commune a procédé au recrutement d'Amy Thépaut en CAE conformément à la délibération prise le 29 septembre.
- Courant novembre, l'ensemble de conseil sera convié à la signature de la charte Ya d'ar brezhoneg qui confirme l'engagement de la commune dans cette démarche et la validation des actions réalisées cette année.
- Le permis d'aménager concernant Kervella2 sera bientôt déposé.
- Le 6 novembre à Rennes, aura lieu la remise du concours Villages Fleuris.
- Dans un souci d'économie, l'éclairage public a été modifié : l'hyper centre (y compris la salle Océane) est éteint à 22h30 en semaine et minuit le week-end, le reste du bourg est éteint à 21h30.